



Octobre 2019 - 3

Une publication de la Draaf Bretagne



Zoom sur...



Les prairies au printemps 2019

Une pousse d'herbe en hausse en Bretagne

Contexte national

La pousse de printemps en France, réalisée entre le 20 mars et le 20 juin 2019, apparaît dans la norme, avec un écart à la pousse de référence 1982-2009 de + 1,2 %. La part cumulée sur la période représente 65 % de la pousse annuelle de référence, contre 64 % habituellement. Le début de campagne est marqué par une pousse excédentaire sur la quasi-totalité du territoire, grâce à la douceur des températures. Les précipitations, d'abord conformes à la norme, deviennent très déficitaires en mai, puis légèrement déficitaires en juin, avec un excédent, cependant, sur la moitié ouest et nord du pays. Au 1^{er} juillet, l'indice d'humidité des sols est inférieur à la norme sur une grande partie du territoire. Malgré un déficit de précipitations de 18 % au niveau national, la pousse d'herbe reste dans la norme, au premier semestre, en France. Néanmoins, les situations en régions sont marquées par une grande disparité : une pousse excédentaire en Bretagne, contre un déficit notable en Auvergne-Rhône-Alpes, entre autres. Parmi les départements, 25 présentent un déficit fourrager et 27 un excédent, les autres étant dans la norme. La pousse d'été qui suit (du 20 juin au 20 septembre) se dégrade, avec un déficit pour la quasi-totalité des régions fourragères. En cumul sur l'année jusqu'en septembre, seule la Bretagne conserve une pousse dans la norme.

En 2019, la superficie totale des prairies (*voir définitions*) atteindrait 673 000 hectares en Bretagne, soit environ un quart du territoire régional. Les prairies temporaires représentent plus des deux tiers des prairies, les prairies permanentes un peu moins d'un tiers, et les prairies artificielles 0,4 % de l'ensemble. Au niveau national, ce sont les prairies permanentes qui dominent, en recouvrant les trois-quarts des surfaces de prairies.

Après des rendements dans la norme aux printemps 2015 à 2018, le rendement moyen des prairies bretonnes apparaît faiblement excédentaire au printemps 2019, selon les résultats fournis par le système Isop (*voir méthodologie*). Avec 4,82 tonnes de matière sèche à l'hectare (MS/ha), il gagne 16 % sur celui de 2018 et 11 % sur la moyenne des cinq dernières années. Le rendement des prairies de printemps est légèrement excédentaire dans les quatre départe-

tements bretons, avec un écart à la norme allant de + 11 % (Côtes-d'Armor et Finistère) à + 19 % dans le Morbihan. Le niveau de rendement est le plus élevé dans les Côtes-d'Armor (5,48 t/ha), comme habituellement, et le plus faible dans le Finistère (4,41 t/ha). Sur la région, il est supérieur de 14 % au rendement de référence calculé sur les années 1982 à 2009. La part de la pousse réalisée au 20 juin 2019 en Bretagne atteint 78 % de la pousse annuelle de référence, contre 68 % habituellement.

En 2019, la pousse d'herbe démarre doucement en Bretagne. En mars, les températures dépassent les moyennes et la pluviométrie est déficitaire, mais les niveaux des nappes d'eau souterraine sont majoritairement conformes aux normales. Ralentie par un pâturage qui a parfois duré jusque fin janvier, grâce à la bonne portance des sols, la pousse d'herbe est faible en début de mois, malgré le

Productions et indice de rendement Isop des prairies de printemps 2019 (données provisoires)

| Printemps 2019 | Côtes-d'Armor | | Finistère | | Ille-et-Vilaine | | Morbihan | | Bretagne | |
|---|----------------------------|----------------------|----------------------------|----------------------|----------------------------|----------------------|----------------------------|----------------------|----------------------------|----------------------|
| | Production (milliers de t) | Indice de rendement* | Production (milliers de t) | Indice de rendement* | Production (milliers de t) | Indice de rendement* | Production (milliers de t) | Indice de rendement* | Production (milliers de t) | Indice de rendement* |
| Total prairies y compris artificielles | 901,0 | 111,3 | 704,8 | 111,5 | 876,6 | 113,8 | 763,9 | 119,4 | 3 246,4 | 113,8 |
| <i>dont prairies permanentes</i> | <i>189,1</i> | <i>109,9</i> | <i>142,7</i> | <i>111,5</i> | <i>200,9</i> | <i>113,9</i> | <i>154,6</i> | <i>117,2</i> | <i>687,3</i> | <i>113,0</i> |
| <i>dont prairies temporaires</i> | <i>711,8</i> | <i>111,6</i> | <i>562,0</i> | <i>111,5</i> | <i>661,1</i> | <i>114,1</i> | <i>609,2</i> | <i>120,0</i> | <i>2 544,1</i> | <i>114,1</i> |

*Indice de rendement : base 100 égale à la moyenne des rendements 1982-2009
Source : Agreste, SSP - Météo France - Inra

Définitions

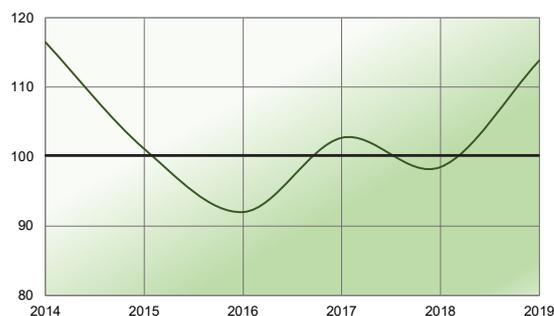
La production des prairies comprend les prairies permanentes, les prairies temporaires et les prairies artificielles. Les **prairies permanentes ou Surfaces Toujours en Herbe (STH)** sont naturelles ou semées depuis plus de six ans. La production en STH productive est d'au moins 1 500 Unités Fourragères à l'hectare (UF/ha), permettant de couvrir les besoins d'une Unité Gros Bétail (UGB) pendant six mois. La production en STH non productive est inférieure à 1 500 UF/ha. Les **prairies temporaires** sont semées depuis moins de six ans de graminées fourragères, éventuellement mélangées à des légumineuses. Elles sont exploitables en fauche et/ou en pâture. Les **prairies artificielles** sont semées de légumineuses fourragères pures ou en mélange, pour une durée d'implantation de moins de cinq ans en moyenne. Elles sont généralement destinées à être fauchées.

Méthodologie

Le système Isop - Informations et Suivi Objectif des Prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation. Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors petite couronne parisienne. Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 228 régions fourragères, dont 10 en Bretagne. Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et octobre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1982-2009. Depuis 2007, Isop intègre les données météorologiques permettant de prendre en compte des événements climatiques plus localisés.

Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo France, l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) et le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective) du ministère chargé de l'Agriculture.

Évolution de l'indice de rendement Isop des prairies de printemps en Bretagne



La base 100 correspond au rendement de référence des prairies de printemps (moyenne calculée sur la période 1982-2009).

Lecture : en 2019, le rendement des prairies de printemps en Bretagne est supérieur de 13,8 points au rendement de référence des prairies de printemps.

Source : Agreste, SSP - Isop - Météo France - Inra

temps doux. Les conditions sont globalement favorables au pâturage durant le mois. En avril, la première quinzaine apparaît très fraîche et la seconde très douce, tandis que le niveau des pluies s'affiche légèrement en dessous des normales. La région bénéficie de précipitations marquées en début de mois, favorisant la pousse, même si celle-ci est modérée par les températures basses. L'excellente qualité de l'herbe, sa quantité et le temps propice au pâturage, permettent de la valoriser. La pousse cumulée des prairies fin avril excède de 50 % la pousse de référence. Le mois suivant est assez frais, avec des gelées tardives début mai et des températures estivales le dernier jour. La pousse d'herbe du 20 avril au 20 mai est à nouveau excédentaire, de 20 %, grâce à un épisode pluvieux en début de période, et à la remontée des températures. La météo reste favorable au pâturage. En cumul sur le mois de mai, les précipitations sont déficitaires partout et le département d'Ille-et-Vilaine est placé en état de vigilance sécheresse le 15 mai. En juin, la météo, d'abord estivale en début de mois, devient fraîche, puis caniculaire en fin de mois. La tempête Miguel touche la Bretagne le 7 avec des rafales de 100 à 120 km/h. Les précipitations sont régulières et orageuses. Fin juin, les niveaux des nappes d'eau souterraine en Bretagne sont globalement inférieurs ou conformes aux normales saisonnières. L'alternance d'un temps chaud et d'averses en juin permet aux prairies de rester productives. Au final, la pousse d'herbe cumulée au 20 juin présente un léger excédent pour l'ensemble des régions fourragères bretonnes, exceptée la zone ouest des Côtes-d'Armor, à la limite entre une pousse normale et une pousse légèrement excédentaire.

En 2019, la pousse de printemps a été régulière et sans à-coups, incitant les éleveurs à arrêter la distribution de maïs fin juin. De plus, l'herbe est de qualité. Toutefois, il a été difficile de faire les foin début juin à cause des pluies. Avec des surfaces considérées comme stables par rapport à 2018, la production des prairies au printemps 2019 en Bretagne augmenterait de 16 % par rapport à celle du printemps 2018, et de 11 % par rapport à la moyenne quinquennale.

Écarts aux rendements fourragers départementaux de référence au printemps 2019

Rendement national au printemps 2019 :

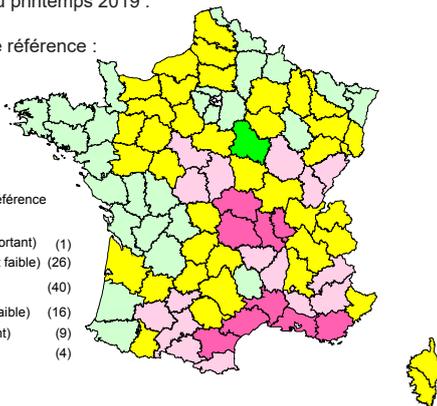
3,55 t/ha

Écart au rendement de référence :

+ 1,2 % (normal)

Écart au rendement de référence (en %)

| | |
|---------------------------------|------|
| ■ > à 25 (excédent important) | (1) |
| ■ De 10 à 25 (excédent faible) | (26) |
| ■ De -10 à 10 (normal) | (40) |
| ■ De -25 à -10 (déficit faible) | (16) |
| ■ < -25 (déficit important) | (9) |
| □ Pas de donnée | (4) |



Source : Agreste, SSP - Isop - Météo France - Inra

Agreste, la statistique agricole



Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique et économique

15 avenue de Cucillé

35047 Rennes cedex 9

Tél. : 02 99 82 22 30

mail : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

- Directeur : Michel Stoumboff
- Directrice de la publication : Claire Chevin
- Rédactrice en chef : Sylvie Lesaint
- Rédaction : Linda Deschamps
- Cartographie : Joël Glémée
- PAO : Christine Hervé
- ISSN : 2267 - 4187
- © Agreste 2019